

BON À SAVOIR POUR LES ENTREPRISES : BIEN GÉRER POUR PROSPÉRER

Introduction à la comptabilité : établir un budget

Le budget annuel est une étape fondamentale pour tout dirigeant d'entreprise.

Un budget est une feuille de route indiquant ce qui est prévu pour l'entreprise dans l'année à venir. Il peut ensuite servir de référence à laquelle on comparera les résultats réels.

QUOI : Le budget doit inclure toutes les données financières pertinentes connues et prévues, notamment les éléments ci-dessous :

- chiffre d'affaires projeté;
- coûts des ventes;
- marge bénéficiaire;
- charges;
- autres recettes;
- taxes et impôts à percevoir et à remettre au cours de l'année (taxes sur les produits et services, impôts sur les bénéfices et cotisations sociales).

QUI : Le budget est établi par le dirigeant de l'entreprise. C'est un outil essentiel pour la direction, le conseil d'administration et les responsables des programmes, qui se servent des informations qui s'y trouvent pour évaluer la performance de l'entreprise et prendre des décisions stratégiques.

QUAND : Le budget doit être établi chaque année. Il va de pair avec une tenue des comptes (suivi de toutes les opérations financières) mensuelle rigoureuse.

COMMENT : Le budget peut être fondé sur la performance de l'entreprise au cours des années précédentes et sur des données relatives au secteur (analyses et recherches d'experts). Pour en arriver à un plan réaliste, il faut prendre en considération toute information pertinente.

POURQUOI : Le budget permet de juger de la performance de l'entreprise.

Il contient des indicateurs qui ont une incidence sur les décisions d'affaires. Ils permettent, par exemple, de déterminer combien d'argent on peut consacrer au remboursement des créanciers, à l'achat d'actifs (matériel, véhicules, logiciels, etc.) ou à l'investissement dans des projets d'expansion ou de recherche et développement.

PROFITEZ DE NOS RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES :
cpacanada.ca/basentreprises

